En défense de BDS (Boycott - Désinvestissement - Sanctions) - par P.-Y. Salingue

29.07.2010

Categories: BDS-Arguments

Article de *Pierre-Yves Salingue*

Pierre-Yves Salingue précise ici le sens de la campagne de BDS et fait le point sur le positionnement des principales organisations françaises engagées dans la défense des droits du Peuple palestinien. L'auteur y met en exergue les mensonges auxquels recourent certains acteurs pour camoufler leurs ambiguïtés idéologiques. Reste à augurer que toutes les organisations citées clarifient leur position.

L'appel BDS, lancé le 9 juillet 2005 par 171 organisations palestiniennes, aurait du être le vecteur d'une réorientation et d'une remobilisation du mouvement de soutien sur des bases politiques claires. Cet appel affirme l'unité du Peuple palestinien, son droit à l'autodétermination et pose trois revendications majeures : la fin de l'occupation et de la colonisation des terres arabes et le démantèlement du mur ; l'égalité des droits des Palestiniens vivant en Israël ; le droit au retour des réfugiés dans leurs foyers.

Pour un mouvement de solidarité confronté à la crise de stratégie du mouvement national palestinien, c'était une lueur d'espoir, une boussole indiquant la direction à prendre, une perspective pour aller de l'avant et agir sans être dépendant des tactiques politiques et diplomatiques sur lesquelles il n'a, à juste titre, aucune prise.

Mais les responsables du mouvement, en France et au-delà en Europe (à l'exception notable de la Grande Bretagne), n'ont prêté qu'une attention distraite à l'appel. Quelques sites internet le publièrent, sans autre commentaires, puis plus rien. [1]

En 2006 et 2007, aucune initiative d'importance ne fut prise en France pour promouvoir la campagne BDS. Pourtant, après l'attaque israélienne contre le Liban, la défaite électorale du Fatah, le refus des puissances impérialistes de reconnaître la victoire du Hamas et le blocus de la Bande de Gaza qui s 'ensuivit, le mouvement de solidarité avait plus que jamais besoin d'une perspective unifiante d'action pour surmonter division et paralysie.

Lors des élections présidentielles de 2007, aucun des candidats n'a pris position en faveur de la campagne BDS. [2]

Le rassemblement « Paix comme Palestine », organisé par la plate-forme des ONG françaises le 17 mai 2008, ne mettra pas en valeur la campagne de Boycott appelée par les Palestiniens, ni dans l'appel de l'initiative, ni dans son déroulement ni dans ses conclusions. Aucun de ses portes paroles palestiniens ne fut

invité et les quelques milliers de présents entendirent qu'il fallait « agir » et « faire pression sur nos gouvernements ». Comment ?

Quelques mois auparavant, divers intellectuels palestiniens et Ilan Pappé avaient insisté sur la pertinence du boycott à l'occasion du salon du livre de Paris qui n'avait pas hésité à mettre Israël à l'honneur. Mais leur avis n'était pas partagé par certaines personnalités très écoutées des responsables du Collectif national et le mouvement se divisa aussi à cette occasion.

Les informations sur le développement très positif de la campagne en Angleterre, en Irlande, en Ecosse, en Afrique du Sud, au Canada, en Australie, etc, les appels des portes paroles palestiniens de la campagne (par exemple l'intervention d'Omar Barghouti en juin 2008 à Bil'in) [3]…sont restés sans échos.

C'est la remobilisation populaire suscitée par l'agression criminelle de l'armée israélienne contre Gaza fin 2008 qui a rendu insupportable l'absence de réponse à la question « que peut-on faire concrètement en France ? » « Agir », mais comment, au-delà des sempiternelles cartes postales et pétitions ?

Début 2009 CAPJPO-EUROPALESTINE fut la première association possédant une notoriété nationale à s'engager durablement sur le thème du boycott et a publié en septembre une brochure « le boycott d'Israël, pourquoi et comment ? »

En juin 2009 une structure unitaire « Campagne BDS France » s'est constituée, composée d'une trentaine d'organisations et d'associations s'engageant à soutenir l'appel de juillet 2005 dans son intégralité. Plusieurs organisations membres du Collectif national, dont l'AFPS, n'en font pas partie.

En août 2009 le NPA a invité Omar Barghouti à son université d'été. Jusqu'en septembre 2009 le Collectif national se contentera de mener des actions liées au désinvestissement (VEOLIA, ALSTOM), réduisant l'action directe contre l'Etat israélien à la demande d'une sanction : la suspension de l'accord d'association Union Européenne-Israël.

En mai 2009, sous la pression de la base et notamment de responsables locaux, le congrès de l'AFPS a voté une déclaration appelant ses adhérents à « s'impliquer dans l'action BDS », ouvrant la voie à l'avancée du Collectif national qui, en septembre, franchissait le pas d'appeler au boycott des produits israéliens, tout en précisant que c'était au motif que « les produits israéliens ne respectent pas les normes de traçabilité permettant de les distinguer des produits en provenance des colonies illégales d'Israël dans les Territoires Palestiniens occupés. »

En octobre 2009 l'Union syndicale Solidaires décidait de s'engager dans la campagne BDS.

Elle avait été précédée par le Conseil National de la FSU qui avait décidé « de soutenir les initiatives allant dans le sens de l'appel BDS ».

L'UJFP a pris position en faveur du soutien à l'appel BDS courant 2009 et participe à BDS France.

Par ailleurs, lors de la campagne des Européennes, le NPA en tant que parti et quelques candidats d'autres listes (Front de Gauche, Verts…) ont soutenu le mot d'ordre de boycott.

On peut donc constater quelques progrès dans la période récente, mais tout cela reste fragile et même susceptible d'être à tout moment remis en cause.

C'est ainsi qu'en mai 2010 la direction nationale de la CGT, tout en affirmant sa « solidarité avec les travailleurs des territoires occupés qui sont confrontés à la répression mais aussi à l'exploitation », a dénoncé la campagne BDS au motif que le boycott serait une « punition collective à l'encontre des citoyens

israéliens » et que cette campagne « affaiblit et isole le camp de la paix en Israël », faisant siens des arguments éculés de la « Gauche sioniste » auxquels les partisans de BDS ont déjà mille fois répondu. [4]

Déjà, en avril, le président de la LDH entérinait un recul de son organisation qui avait pourtant signé le communiqué commun de septembre : subitement, « le boycott des entreprises coloniales » est devenu « difficile » et celui de « tous les produits israéliens » est inacceptable car « ce serait confondre Israël et ses colonies » et « confondre le combat contre les gouvernants avec le boycott de toute une société ».

Dans le même temps, en mars 2010, la direction de l'AFPS décidait de « recentrer son engagement dans la bataille BDS » en la concentrant sur le boycott des produits des colonies. Le motif invoqué est celui des risques judiciaires encourus, du fait de la décision gouvernementale de tenter de requalifier en « incitation à la haine raciale » les actions militantes de boycott des produits israéliens.

On a beau vouloir être solidaires des Palestiniens, on n'a pas une âme de martyrs, semblent penser les dirigeants de l'AFPS et de la LDH qui refusent le défi d'un gouvernement pro sioniste, cèdent au chantage de l'antisémitisme sans combattre et donnent ainsi la mesure des risques qu'ils sont prêts à assumer pour la cause ! Il faut sécuriser juridiquement les actions et donc ne promouvoir que le boycott de produits provenant de colonies qui « elles, sont illégales au regard du droit international ». En outre, on prendra soin de s'abriter derrière quelques dispositions de droit commercial sur l'étiquetage.

Exit donc le boycott d'Israël et place au seul boycott des produits issus des « colonies illégales »

Ce que dit l'appel BDS et ce qu'il ne dit pas !

Depuis 5 ans, - et parce qu'ils sont confrontés, notamment en Europe, à des tentatives permanentes de réduire le contenu et de modifier les objectifs de leur appel initial, - les responsables palestiniens de BDS ne cessent de réaffirmer les fondamentaux de l'appel.

La coalition BDS représente les 3 composantes du Peuple palestinien : les réfugiés palestiniens, où qu'ils résident actuellement, dans les camps ou hors des camps ; les Palestiniens des territoires occupés de Cisjordanie et de la Bande de Gaza (dont de nombreux réfugiés) ; les citoyens palestiniens d'Israël (dont des déplacés).

Chacune de ces composantes subit une forme d'oppression spécifique :

- L'occupation directe et la colonisation pour ceux qui résident en Cisjordanie (y compris Jérusalem) et le blocus criminel pour les habitants de Gaza

- Le système légalisé et institutionnalisé de discrimination raciale à l'intérieur de l'Etat israélien pour les Palestiniens qui y résident aujourd'hui

- Le refus de reconnaître le droit au retour et à des réparations pour les réfugiés.

Beaucoup de Palestiniens subissent une combinaison de ces différentes formes d'oppression. Toutes les composantes subissent les conséquences de la colonisation sioniste de la Palestine.

C'est pourquoi « l'appel de BDS affirme la primauté du droit à l'autodétermination et traite les droits fondamentaux des trois principales composantes du peuple palestinien : Vivre libre de l'occupation israélienne dans la bande de Gaza et en Cisjordanie, y compris Jérusalem Est ; la fin du système israélien de discrimination raciale institutionnalisée contre ses citoyens palestiniens ; et, pour les réfugiés palestiniens et les personnes déplacées, la grande majorité du peuple palestinien, le bénéfice de leur droit au retour dans leurs foyers et la perception des réparations » [5]

L'appel BDS n'est donc pas seulement une remise en cause de l'occupation militaire et de la colonisation au sein des territoires occupés en 1967. [6]

La lutte à laquelle nous appelle BDS s'étend au delà de la fin de l'occupation et l'exigence du droit à l'autodétermination ne se confond pas avec une demande de fixer des frontières sur la ligne verte pour délimiter deux Etats. En fait BDS ne prend pas position sur cette question (un Etat, deux Etats ?) mais pose les conditions permettant aux Palestiniens, tous les Palestiniens, de choisir : l'autodétermination et le respect de leurs droits nationaux. Autrement dit, la campagne internationale BDS, c'est jusqu'à ce que l'ensemble du Peuple palestinien puisse exercer son droit inaliénable à la liberté et à l'autodétermination.

Toute autre attitude et notamment celle qui consiste à limiter les revendications palestiniennes à la fin de l'occupation de 1967 (par exemple au motif d'élargir la mobilisation) ne permet pas « d'avancer d 'un pas avec des milliers » [7] mais au contraire fait reculer la solidarité qui perd son sens d'un soutien à la lutte des Palestiniens pour leurs droits, tous leurs droits.

« Ce qui compte est d'être d'accord avec ses motivations et ses objectifs…qui doivent être le dénominateur commun à tous les groupes solidaires de la Palestine : mettre fin aux trois formes principales de l'injustice israélienne et promouvoir les droits des Palestiniens. Ce sont les conditions sine qua non pour que cette campagne soit efficace et réponde aux aspirations de la société civile palestinienne » [8]

La première exigence est celle du respect des objectifs de la campagne BDS et donc de la dimension politique de cet appel et de la finalité de la bataille qu'il veut organiser en soutien à la lutte du Peuple palestinien.

Il faut donc l'affirmer une fois de plus : la question palestinienne est une question politique et la lutte de libération nationale du Peuple palestinien ne peut être confondue avec une question humanitaire ni même avec une question de « droits de l'homme » !

Les raisons du refus de soutenir l'appel dans son intégralité

La conversion partielle de divers responsables à l'appel BDS masquait en réalité le maintien de sérieuses divergences avec les bases politiques de la campagne internationale.

Contrairement à l'illusion répandue par certains, aucune « ambiguïté constructive » ne peut « permettre de mettre en accord les tenants d'un boycott de l'ensemble des produits israéliens et ceux souhaitant un ciblage spécifique des produits des colonies ». [9]

Pour une raison toute simple : les Palestiniens ne sont pas soumis à la domination et à l'oppression des seuls colons résidant dans les colonies de Cisjordanie (dont Jérusalem) mais à la colonisation sioniste de la Palestine, dont l'Etat d'Israël créé en 1948 est une étape essentielle pour réaliser le projet sioniste de conquête de toute la Palestine et donc de destruction du Peuple palestinien.

Comment peut-on « dénoncer une politique colonialiste » sans combattre l'Etat colonial ?

Penser qu'on peut « estomper le clivage politique » entre ceux qui pensent qu'il faut isoler l'Etat d'Israël, pour contribuer à modifier le rapport des forces entre l'occupant sioniste et les Palestiniens soumis à la colonisation depuis plus de 60 ans et ceux qui pensent qu'il s'agit avant tout d'un problème de colonies et de droits de l'homme dans des « territoires occupés en 1967 », c'est évidemment replonger dans les pires travers d'un mouvement qui s'est depuis trop longtemps obstiné à refuser de considérer la lutte du Peuple palestinien comme une lutte de libération nationale.

Contrairement à ce qu'affirme notre défenseur de « l'ambiguïté constructive », « quand on considère les

enjeux pratiques » les divergences ne se réduisent pas, elles prennent tout leur sens ! [10]

Le problème n'est pas de savoir s'il faut être pédagogue et construire progressivement la mobilisation en définissant des cibles concrètes qui se prêtent à la démonstration (par exemple Agrexco) pour être plus efficace. Le problème commence quand, faute d'être en accord avec les objectifs politiques de BDS (redisons le encore une fois : l'autodétermination et les droits des 3 composantes du Peuple palestinien) on modifie les objectifs et les revendications explicitement affirmés dans l'appel.

Entre autres exemples :

- Dans la rubrique « BDS Mode d'emploi » le « tract type » recommandé à ses comités par l'AFPS affirme…« que tout le monde connaît les termes de la solution : la création d'un État palestinien dans les frontières de 1967 avec Jérusalem-Est comme capitale ». [11]

- Quand on lit dans un tract du collectif Palestine de l'Essonne que « 170 ONG palestiniennes, ainsi que des anticolonialistes israéliens, ont décidé de lancer des campagnes BDS (Boycott, Désinvestissement, Sanctions) …pour parvenir à la reconnaissance d'un état palestinien de droit, aux côté de l'état d'Israël » ;

- Quand on lit dans la déclaration de Solidaires annonçant son adhésion à BDS : « il s'agit par une campagne de sanction non-violente, d'agir dans un cadre citoyen et éthique afin d'obtenir une solution politique qui garantisse l'application du droit international pour les deux peuples, palestinien et israélien, dans les frontières de 1967 » ;

Force est de constater que ce n'est pas ce qui est écrit dans l'appel BDS mais que c'est l'affirmation d'une ligne politique parfaitement identifiée : celle qui prétend que l'Etat palestinien indépendant dans les frontières de 67 est « la solution ».

Cette position est aujourd'hui celle d'Abbas et de Fayyad, ce n'est pas la position de BDS !

Et c'est ce qui permet de comprendre que, derrière un apparent désaccord tactique sur la meilleure façon de convaincre et de faire progresser l'adhésion à la lutte pour les droits des Palestiniens (doit-on se concentrer sur les produits des colonies ?), il y a en réalité un vrai désaccord sur le contenu même de la solidarité, sur les droits qu'on soutient et sur le projet politique avec lequel on demande d'être solidaire.

Certes, c'est le droit de chacun de s'accrocher à la perspective de « l'Etat indépendant dans les frontières de 67 », malgré l'accumulation des faits et des analyses qui en démontrent chaque jour un peu plus l'impossibilité et la signification politique réelle. Mais invoquer la défense de BDS pour promouvoir cette position, c'est de la manipulation !

La recherche de l'efficacité est très louable, pour autant qu'elle ne soit pas un prétexte pour réduire le niveau des revendications palestiniennes à un niveau supportable pour « la vraie radicalité positive » [12] des supporters français de Fayyad.

On est aussi en droit de s'interroger sur le fait que, dans un grand nombre des tracts émanant de comités ou de collectifs unitaires et recensés sur divers sites, figure exclusivement la formule du nécessaire respect par Israël « du droit international » alors que dans l'appel BDS cette exigence est précédée par celle du « droit inaliénable des Palestiniens à l'autodétermination » et suivie par les revendications des 3 composantes du Peuple palestinien.

L'appel BDS ne revendique pas l'application d'un droit international abstrait mais revendique des droits concrets qu'il énumère précisément. Ces droits, qui sont partie intégrante des objectifs de l'appel, doivent être systématiquement rappelés, indépendamment de l'axe retenu et de la pédagogie mise en œuvre. Qu'il

s'agisse de culture, de sport, d'éducation, de diplomatie ou de marchandises Etc., qu'il s'agisse de boycott, de désinvestissement ou de sanctions, c'est seulement l'angle d'attaque qui change, la variété permettant de renforcer la démonstration.

Mais il n'y a pas d'adaptation possible des objectifs et des droits. C'est aussi ce que disait Jamal Juma en 2006 dans sa lettre ouverte précitée :

« C'est pourquoi nous, les Palestiniens, sommes ceux qui peuvent discuter et décider comment nous nous présentons, nous, nos droits et notre oppression, comment nous en parlons et quels arguments nous utilisons. Nous savons exactement comment la décrire et comment en parler. Nos amis, nos camarades et nos soutiens peuvent la présenter de la manière la plus appropriée à leur contexte de travail, sans toutefois faire de concessions sur l'essence de la question elle-même. »

Nous ne sommes pas en présence d'une discussion utile sur les moyens d'agir, nous sommes en présence de divergences fondamentales sur l'essence de la question palestinienne.

Toute ambiguïté est destructrice pour la lutte et soutenir que l'ambition de BDS c'est obtenir d'Israël qu'il accepte la ligne verte comme frontière et qu'il respecte « les normes élémentaires de traçabilité des produits » est une escroquerie intellectuelle tant vis-à-vis des initiateurs de l'appel qui ne cessent de rappeler les véritables ambitions de leur campagne qu'à l'égard de ceux à qui on demande de boycotter.

Loin d'être une affaire de consommateurs à qui on demanderait de ne pas acheter des produits dont l'origine est douteuse, l'action BDS consiste en une gigantesque bataille idéologique, d'une part pour déconstruire la légitimité de l'Etat d'Israël et d'autre part pour affirmer l'engagement d'une solidarité internationale aux côtés de l'ensemble du Peuple palestinien dans sa résistance pour la conquête de ses droits.

Notre combat n'a pas pour objectif de dénoncer un Etat d'Israël fraudeur sur l'origine des produits mais d'isoler l'Etat colonial qui opprime les Palestiniens, qui poursuit le nettoyage ethnique commencé avec sa création en 1948 et qui a pour objectif l'éradication de la Nation palestinienne !

BDS est partie intégrante de la résistance du Peuple palestinien à cette tentative de destruction. Certes, cette résistance ne se réduit pas à BDS, mais elle en a aujourd'hui besoin et c'est pour l'affaiblir que les attaques se multiplient contre BDS et plus généralement contre toute forme de résistance palestinienne indépendante qui s'oppose à la normalisation en cours.

A sa mesure, aux côtés d'autres formes de résistance, BDS est aujourd'hui un outil qui contribue à sortir de l'impasse des prétendues initiatives de paix et il y a peu de doutes que les efforts actuels de certains, en France et ailleurs [13] , d'une part pour en limiter les ambitions au boycott des produits des colonies et d'autre part et surtout pour abaisser ses objectifs, sont en adéquation avec la politique de liquidation de la résistance menée par l'Autorité Palestinienne sous la responsabilité de Fayyad : normalisation et répression en Cisjordanie et complicité dans le blocus de Gaza. [14]

Seules la défense et l'illustration de l'appel BDS dans son intégralité peuvent permettre au mouvement de solidarité de ne pas retourner dans une impasse tragiquement similaire à l'industrie de la paix d'Oslo, loin, très loin, des attentes réelles du Peuple palestinien à l'égard de la solidarité internationale.

Pierre-Yves Salingue

[1] Le Mouvement de Soutien à la Résistance du Peuple Palestinien (MSRPP) http://msrpp.blogspot.com/2010/08/en-defense-de-bds.html, constitué fin 2005, et les associations qui en faisaient partie furent dès 2006 les seuls à diffuser largement cet appel et à proposer, à toutes les associations, les réseaux et tous les comités agissant dans le champ de la solidarité avec la Palestine, d'en faire le dénominateur commun d'une action de longue durée, la base d'accord proposée étant le texte palestinien. Cette proposition resta sans réponses.

[2] Au demeurant, le questionnaire adressé à tous les candidats par la plateforme des ONG françaises pour la Palestine n'évoque même pas le sujet !

[3] Traduction française sur le site http://juliensalingue.over-blog.com/article-20226274.html

[4] Cf. différents articles d'Omar Barghouti, repris dans son livre BDS. La fabrique éditions

[5] Palestinian BDS National Committee marks five years of Boycotts, Divestment and Sanctions 09/07/2010

[6] Ceci avait déjà été rappelé dans une lettre ouverte aux militants européens par Jamal Juma, coordinateur de Stop the Wall, le 11/06/2006 à l'occasion du colloque ECCP sur l'appel à sanctions : « Notre lutte et notre peuple ne sont pas constitués que des territoires palestiniens occupés depuis 1967 »http://www.france-palestine.org/article3933.html

[7] Introduction de Dominique Vidal à la conférence des groupes locaux de l'AFPS, 29/05/2010

[8] Omar Barghouti, BDS, la fabrique éditions

[9] Omar Alsoumi « le mouvement de solidarité avec la Palestine après Gazahttp://www.protection-palestine.org/spip.php ?article9077

[10] Voir note 9

[11] http://www.france-palestine.org/IMG/pdf/Boycott_produits_des_colonies_-_fiche_no_1_produits_-_annexe_4-2.pdf

[12] Voir note 7

[13] Des tentatives similaires semblent en cours, au moins en Italie et au Québec : Cf. Diana Carminati « La situation des mouvements de solidarité en Italie après la Gaza Freedom March et le Convoi Viva Palestina » http://ism-france.org/news/article.php ?id=13562&type=analyse&lesujet=Actions Cf. Robert Bibeau : Appel à fêter l'anniversaire du mouvement BDS. Pourquoi les organisateurs modifient-ils l'appel des organisations palestiniennes ?http://boycottisraelinternational.com/

[14] Voir notre article à venir analysant la politique de S. Fayyad et les objectifs de ses nouveaux supporters en France.

29 juillet 2010

Rerpris du site : http://www.silviacattori.net/article1295.html